

Saint-Yvi infos

bulletin municipal • janvier 2021



Saint-Yvi Sant Ivi

Le sommaire

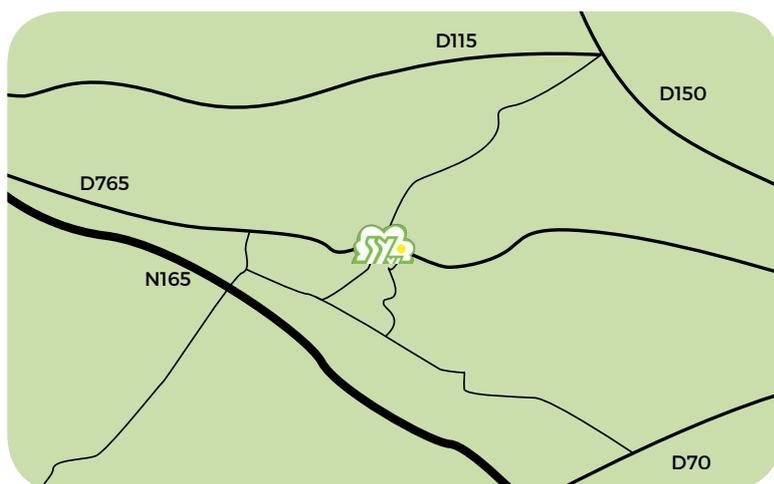
Editorial de votre Maire	p.3	
CCA	p.4	
Travaux réalisés	p.5	
Circuit n°19	p.6	
Projet salles périscolaires	p.7	
Chapelle de Locmaria	p.8	
ABC Biodiversité	p.9	
Ici commence la mer	p.10	
Solidarités, CCAS	p.11	
Associations	p.12/13	
Enfance, jeunesse	p.14	
Sécurité, voisinage, conciliation	p.15	
Communication	p.16	

Infos pratiques Mairie :

2, place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi
www.saint-yvi.bzh - contact@saint-yvi.bzh
02 98 94 72 11 - 02 98 94 76 92

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
mercredi : 08h30 - 12h00
samedi matin : 09h00 - 11h30



Population totale de
3269 habitants
au 1^{er} janvier 2021
pour la commune de Saint-Yvi
(source INSEE)

CCA agglomération
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Bulletin Janvier 2021

Directeur de la publication : Guy Pagnard

Comité de rédaction : Guy Pagnard, Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Lætitia Gaudin, Audrey Gavairon, Julien Peroz, Alan Cueff, Céline Saad, Sébastien Clément, Julien Kerhervé, Communication CCA

Traduction de l'édito : Office public de la langue bretonne

Crédits photos : Julien Peroz, Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Virginie Le Lamer, Jean-Paul Gestalin, Bernard Le Mell

Conception, réalisation : Chloé Berthou-Lis - lischloe@gmail.com

Impression : pixartprinting.fr

2021 : Respirer à nouveau librement

Depuis un an, nous vivons un événement sanitaire exceptionnel par son ampleur mondiale, sa durée et ses conséquences socio-économiques et psychologiques. Au moment où j'écris ce mot, la vaccination est devenue une perspective crédible au 1^{er} semestre 2021.

Relativisons notre situation bretonne et finistérienne, où la pandémie a été contenue mieux qu'ailleurs grâce à l'auto-discipline de chacun. Nous connaissons moins de cas graves et moins de décès prématurés de personnes proches. Ce qui est heureux. Mais il ne faut pas relâcher ces bonnes habitudes de prévention tant que le virus et ses variants ne sont pas éradiqués. Il s'agit de permettre aux activités sociales, sportives et associatives de reprendre pleinement et durablement. Nous en avons tous bien besoin.

Regardons aussi positivement ce que cette crise sociale a pu produire de retours à certains fondamentaux de la vie, du partage et de l'entraide dont notre société de consommation, mondialisée et individualiste, nous écarte depuis plusieurs décennies. Nous allons avoir encore besoin de cette empathie car le tissu social va mettre plusieurs années à cicatriser. Si la préparation du 1^{er} budget de la nouvelle équipe se veut prudent pour garder des marges de manœuvre en fonctionnement contre les effets de la récession, nous avons fait le choix de lancer les principaux projets évoqués dans notre programme : salles de garderie périscolaires, rénovation-sauvegarde du presbytère et de la chapelle de Locmaria, étude d'un nouveau pôle loisirs et culture avec CCA... pour soutenir l'activité économique locale qui en a grandement besoin. Dès le 2^{ème} semestre 2020, quelques réalisations de moindre ampleur mais concrètes sont venues améliorer notre cadre de vie quotidien comme l'ouverture d'un nouveau chemin autour du bourg, la réhabilitation de l'ancien centre technique municipal, le rebalisateur des sentiers en campagne et leur promotion... D'autres opérations sont en passe de sortir des cartons.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à l'aube de cette année 2021. Qu'elle nous permette de respirer ensemble à nouveau librement ! Bloavezh mat d'an holl !



2021 : Analañ en-dro digabestr

Bloaz zo emaoamp o vevañ en un enkadenn yec'hedel dibar dre m'en em astenn er bed a-bezh, dre m'eo hirbad ha dre hec'h heuliadoù sokioekonomikel ha psikologel. D'ar mare m'emaon o skrivañ ar ger-mañ e c'haller krediñ e vo vaksinet an dud e c'hwec'hmiziad kentañ 2021.

Chom hep reiñ re a bouez d'ar stad m'emaomp e Breizh hag e Penn-ar-Bed, m'eo bet kabestret ar bandemiezh gwelloc'h eget e lec'h all gant kenurzh pep hini. Amañ hon eus nebeutoc'h a dud klañv-bras gant ar c'hleñved ha nebeutoc'h a dud-nes marvet abred. Dre chañs. Met arabat eo dilezel ar boazioù mat-se a-fet diarbenn keit ha ma n'eo ket distroadet ar virus da vat. Ret e vo reiñ tro d'an obererezhioù sokial, sport ha kevredigezhel da adkregiñ da vat hag en un doare padus. Ezhomm hon eus holl eus an dra-se.

Sellomp ivez war an tu mat ouzh ar mod m'he deus gallet an enkadenn-mañ lakaat ac'hanomp da zistreiñ d'an traoù diazez, war dachenn ar vuhez, al lodañ hag ar genkozell, pa oamp lakaet gant hor c'hevredigezh beveziñ, bedelaet hag hiniennelour da bellaat diouto abaoe meur a zek vloaz zo.

Ezhomm hor bo c'hoazh da vezañ a-unvan an eil gant e-gile rak al liammoù sokial a lakaio meur a vloaz da bareañ. M'eo fur budjed kentañ ar skipailh nevez abalamour da virout frankiz en hor mont en-dro a-enep efedoù ar resediñ, hon eus choazet reiñ lañs d'ar raktresoù pennañ a oa meneget en hor programm : salioù diwallerezh troskol, reneveziñ ha saveteiñ ar presbital ha chapel Lokmaria an Hent, studiañ ur pol nevez a ziduamantoù hag a sevenadur gant Konk-Kerne Tolpad (KKT)... evit sikour an obererezh ekonomikel lec'hel en deus ezhomm bras eus an dra-se. Adalek eil c'hwec'hmiziad 2020 e oa bet gwellaet hon endro bevañ pemdeziek gant un nebeud raktresoù na oant ket ken bras met deuet da wir, evel digeriñ ur wenodenn nevez en-dro d'ar vourc'h, adkempenn kreizenn deknikel gozh ar gumun, advalizennañ ha brudañ ar gwenodennoù war ar maez... Oberiadennoù all zo da zont e-maez ar c'hartoñsoù.

Holl skipailh an ti-kêr, asambles ganin, a ginnig hor gwellañ hetoù a yec'hed, a levez hag a verzh deoc'h war dreuzoù ar bloavezh 2021. Ra roio tro deomp da analañ digabestr ! Bloavezh mat d'an holl !

Guy Pagnard



Les médiathèques



Janvier - Février

Pendant deux mois, Katy Couprie est en résidence dans les médiathèques communautaires de CCA. L'artiste et illustratrice présente son travail autour de l'imagier, en investissant les lieux du sol au plafond. Venez découvrir ou redécouvrir votre médiathèque, sous le regard et les images de Katy Couprie. *Janvier – février 2021, dans toutes les médiathèques communautaires de CCA, aux jours et horaires d'ouverture.*

Mars

Mois du breton

Les médiathèques communautaires de CCA s'associent à Tud Bro Konk pour fêter la langue bretonne tout au long du mois de mars. Un événement festif et culturel, accessible à tous, bretonnants ou simples curieux ! Retrouvez le programme sur : mediatheques.cca.bzh

Fête du court métrage

La Fête du court métrage expose la magie du court au plus grand nombre. Cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés... Cette fête permet de découvrir le court métrage au travers de projections partout en France et dans le monde. Retrouvez les projections sur : mediatheques.cca.bzh
Du 25 au 31 mars 2021, dans vos médiathèques communautaires de CCA.

Avril / Mai

Peinture, cinéma, gastronomie, musique... L'Italie regorge de savoirs et de savoir-faire. Les médiathèques communautaires de Concarneau Cornouaille Agglomération lui rendent hommage avec une riche programmation : ateliers, expositions, lectures, concert... Benvenuti in Italia !
Avril – mai 2021, retrouvez toutes les animations : mediatheques.cca.bzh



Travaux réalisés

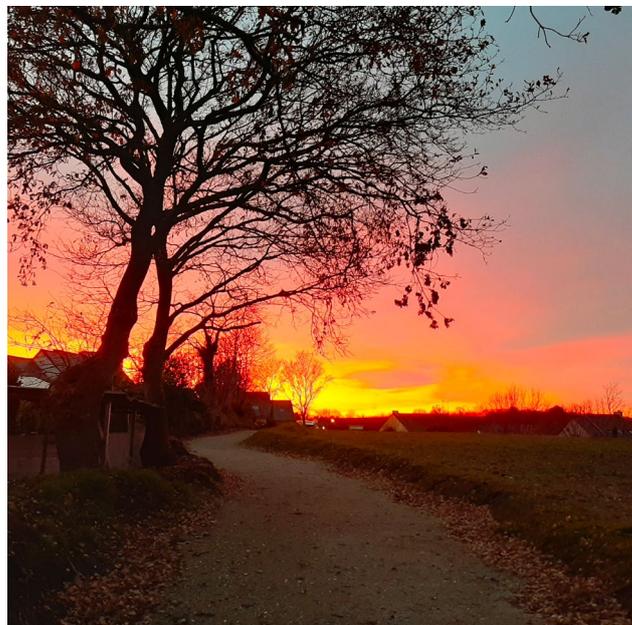


En septembre, les élus ont procédé à un nettoyage des locaux du presbytère, qui fera prochainement l'objet de premiers travaux de sauvegarde.



Les anciens ateliers municipaux à Kerveil ont été démolis avant la réhabilitation en projet immobilier.

Le chemin Kerilis, de Park Land à l'Eglise, reliant le nord au sud du bourg, a été aménagé pour améliorer le cadre de vie quotidien ; il est accessible aux piétons ou aux pratiques de loisirs non motorisées.



Circuit n°19

La commune de Saint-Yvi possède à ce jour 3 chemins de randonnée labellisés ou en cours de labellisation : le circuit du **Bois de Pleuven**, la **vallée du Jet** et **Locmaria**.

Nous avons décidé de commencer par labelliser le circuit du Bois de Pleuven, dans le cadre du Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR).

La nouvelle équipe municipale et les agents ont procédé au rebalisateur du Circuit n° 19 du Bois de Pleuven référencé au sein de la base VTT du Finistère et aujourd'hui inscrit au PDIPR.

Le départ **parking de la Mairie** vous fera découvrir ou redécouvrir la campagne sud de la commune. Le plan du circuit est affiché à l'entrée Est du Stade de Foot.

Après un passage par le point de vue de **Là-Haut** (151m d'altitude), vous prendrez la direction de **Corbidou** puis la traversée de l'**élevage de Keréonnec**. Après 4 km vous découvrirez le **Menhir couché** puis en continuant en direction de **kerlou** vous découvrirez les vestiges du **Moulin de Toulgoat**. A la sortie du chemin, près du **SPA Naturalys**, vous prendrez la direction du **Bois de Pleuven** en effectuant une boucle qui longe le **centre de loisirs de Carn Grand**, puis le long de la voie express pour enfin découvrir le **four à pain de Gourguenou** avant de revenir dans le bois puis de longer le **centre Jean Tanguy** et les **campings**. Le retour se fait par la voie cyclable jusqu'au **lieu dit Menez Riou Braz – Croissant Goyet**. La descente vers la **salle des sports** se fera en pente douce jusqu'au parking de la Mairie.



Le circuit présente **16km** avec une alternance de chemins communaux, de routes et de pistes cyclables sans grande difficulté pour environ **2h30 à 3h00 de balade**.

vttfinistere.fr/boucles/19-bois-de-pleuven/

Le fléchage est identifiable par ce logo et l'indication du numéro 19 sur les flèches

La circulation de véhicules à moteur est interdite sur les chemins de randonnée. Nous vous remercions de respecter ces règles et de rester courtois entre pratiquants.



Projet de construction de salles de garderies périscolaire

La démographie générale et scolaire de la commune progressant toujours, il était nécessaire d'**agrandir les accueils de garderie périscolaires de la maternelle et de l'élémentaire**. Sur la base du programme des besoins définis par la précédente équipe municipale, le **cabinet d'architecte Patrick Balcon** de Landerneau a été sélectionné début juillet. Une première esquisse a été présentée le 15 octobre aux directeurs des écoles, agents concernés ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves. Bien accueilli sur le principe et selon diverses modifications souhaitées, l'avant projet sommaire (APS) a été validé au conseil municipal du 27 novembre.

Chacun des deux pôles contient un accueil spécifique et indépendant de l'entrée actuelle des écoles pour le matin et le soir vers deux salles d'activités séparées par un hall avec sanitaires. La cour de l'école primaire se trouvera ainsi agrandie d'environ 150m² laissant plus d'espace de jeu aux enfants.

En réponse aux orientations souhaitées par les élus pour des salles accueillant des jeunes enfants de maternelle et de primaire, le projet à structure bois est conçu dans une optique de faible impact carbone et consommation d'énergie selon la nouvelle Réglementation Environnementale 2020 mais aussi de respect de la santé dans ses matériaux biosourcés.

L'accès par le parking Ouest est marqué par un auvent avec couverture photovoltaïque reliant les deux entités et formant un élément architectural fort marquant la présence du groupe scolaire. Le cheminement piéton actuel traversant le site reste à vocation publique pour accéder aux équipements privés et publics en évitant la route départementale.



La prochaine étape est la présentation début 2021 de l'Avant-Projet Définitif avec les chiffrages définitifs engageant l'architecte pour lancer la consultation des entreprises. L'enveloppe prévisionnelle de travaux est de 545 000€ pour 314m² de surface totale. Compte-tenu des retards pris en 2020, la livraison est prévue dans le courant du 2^{ème} trimestre 2022.

Chapelle de Locmaria

Cure de jouvence en vue pour la chapelle de Locmaria !

L'édifice, classé monument historique depuis 1910, avait bien besoin de quelques attentions afin de préserver ses attraits historiques et architecturaux.

Depuis plusieurs années, la chapelle, ainsi que le mobilier abrité, ont régulièrement fait l'objet de diverses opérations de restauration.

Malgré tout, son implantation au cœur d'une zone boisée et humide la rend sujette aux infiltrations d'eau et elle doit face aux assauts répétés d'une végétation peu à peu envahissante.

Pour cette année 2021, les travaux se concentreront donc sur l'entretien de la couverture et de la maçonnerie extérieure avec le drainage des soubassements, une extraction de la végétalisation et le rejointement des pierres.

La commune va s'assurer du concours des **Bâtiments de France** pour suivre le déroulement des opérations.

A défaut du soutien de Saint Matthieu, patron des argentiers, la collectivité s'est concrètement rapprochée de la **Fondation du Patrimoine** pour supporter les coûts de la réhabilitation.

Une convention sera prochainement signée avec cet organisme, qui permettra l'ouverture d'une campagne de financement participatif.

Ce sera donc l'occasion pour les Saint-Yviennes et les Saint-Yviens qui le souhaitent, de contribuer, par leurs dons, à la sauvegarde de leur patrimoine local.

Tous les détails de cette opération feront l'objet d'une communication dès le début de l'année 2021 via la presse, le site internet ou encore les réseaux sociaux.



Saint-Yvi fait son ABC

Atlas de la Biodiversité Communale

Qu'est ce qu'un ABC ?

L'ABC est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires, des acteurs du territoire et des citoyens. C'est un état des lieux précis de la biodiversité présente sur notre territoire.

Son objectif ?

Mieux connaître notre cadre de vie, nos richesses et nos fragilités.

Il nous aidera à la réalisation de chacun de nos projets que ce soit en matière d'aménagement d'un cadre de vie plus naturel, de préservation de notre environnement, d'entretien et de suivi de la biodiversité territoriale.

Notre projet :

- Réunir les savoirs déjà disponibles en faisant appel à l'ensemble des acteurs locaux afin de partager les connaissances acquises sur la commune, de permettre à chacun de se mobiliser.

- Compléter ces connaissances en inventoriant et en cartographiant la biodiversité en commençant par certains secteurs grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations naturalistes, mais aussi en suscitant la participation du grand public par la mise en place de programmes de sciences participatives.

- Identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité, pour sensibiliser les politiques communales ou intercommunales, pour associer les Saint-Yviens à la préservation de leur environnement afin de transmettre l'écosystème le plus sain à nos enfants.

- Créer des actions pédagogiques pour mobiliser les habitants, les scolaires, les associations, sur différentes thématiques selon la saison et y apporter un côté ludique.



Où en sommes-nous ?

En septembre dernier nous avons répondu à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de présenter notre projet et d'obtenir des subventions nous permettant de le mettre en place.

Nous avons eu la joie au mois de novembre de découvrir que nous étions parmi les 46 projets lauréats français. L'OFB nous a donc accordé une subvention.

Nous avons aussi transmis un dossier de subvention à la Région Bretagne ainsi qu'au Département dans le cadre des Contrats Nature territorial Trame verte et bleue.

Les délibérations dans ce cadre auront lieu aux mois de février et mars prochains.

Un comité de pilotage se réunira en ce début d'année.

Au bout de trois ans nous devons être en capacité de partager et de communiquer cet ABC.

Différentes manifestations seront très vite organisées dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Ici commence la Mer

Le Sivalodet a pour objectif la préservation de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Odet. Cette préservation passe notamment par la limitation des déchets, dont la dégradation est source de pollution (plastiques, mégots...).

Ainsi, le Sivalodet et 24 communes du bassin versant ont installé, depuis 2019, 560 clous urbains à proximité des grilles d'eau pluviale avec le message **"Ne rien jeter, ici commence la mer"**, dont 20 à Saint-Yvi.

Lorsqu'un chewing-gum ou un mégot est jeté dans une grille d'eau pluviale, il rejoint directement les cours d'eau, l'Odet, le Steir ou le Jet et termine son chemin dans la mer !



Un mégot...

- pollue, à lui seul, 500 litres d'eau ;
- met 25 ans pour se décomposer ;
- contient de 4 à 7000 toxines différentes ;
- est le 4^{ème} déchet meurtrier de la vie marine.

Lors de vos prochaines activités, **adoptez les bons gestes** :

- Rappelez-vous que l'usage des désherbants chimiques est interdit pour les particuliers (réglementation du 1^{er} janvier 2019)
- Récupérez et déposez les excédents des produits nocifs que vous n'utilisez pas en déchetterie www.valcor.fr/ma-dechetterie-bis/trouver-dechetterie/
- Nettoyez les pinces et autres outils de bricolage dans les lieux adaptés
- Si vous faites la vidange vous-même, récupérez l'huile de votre moteur et apportez-la en déchetterie
- Utilisez de l'eau sans produit pour le nettoyage de vos balcons, terrasses toitures, ...
- Lavez votre voiture dans un espace dédié à cette activité



Remerciements

Mi-mars 2020 a marqué notre histoire, et de quelle façon ! Dans cette période fort impressionnante, un collectif de couturières s'est mis en place. **De 5 personnes, ce sont près d'une quinzaine qui ont participé à une chaîne de solidarité concrète.**

Depuis ces anonymes qui ont fourni gratuitement du tissu et des fournitures, aux commerces ayant fait relais gracieusement, en passant par les découpeurs et les couturières, ce sont **plus de 650 masques qui ont été fabriqués, préparés et distribués gratuitement aux Saint-Yviens**, lors du premier confinement. Ces personnes ont œuvré avec une seule volonté : faire du lien, de l'entraide et du partage sans chercher à être gratifiées pour cela.

Nous souhaitons mettre en avant cette démonstration de solidarité et ainsi remercier chaque participant à cette chaîne de solidarité.

Dans la même veine, un grand merci également à tous ceux qui ont participé à l'action **"Solidarité MAPHA"**. Les résidents de la MAPHA ont été fort impactés par le confinement. Là aussi, pour faire lien, de jeunes Saint-Yviens - mais pas seulement - ont transmis leurs dessins joués aux résidents de la MAPHA. En retour, les résidents avec le soutien de l'équipe d'animation ont répondu par la prise de photos de leurs oeuvres dédiées aux enfants. Une exposition était envisagée, mais les conditions n'ont pu être réunies pour remercier tous les participants. Cet article est l'occasion de remercier chaque artiste pour ces rayons de soleil en espérant pouvoir bientôt exposer ces dessins.

MERCI.

CCAS

La commission aux affaires sociales, personnes âgées et solidarité souhaite mettre en place des ateliers pour les Saint-Yviens tels que la couture, la cuisine, le bricolage ainsi qu'un vestiaire.

Ces ateliers, ouverts à toute la population, n'auront pas pour vocation de donner des cours de cuisine ou de couture, mais seront le support pour des rencontres inter-générationnelles et créer un lien social dans notre commune. Ils ont besoin de bénévoles... toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Une réunion pour développer et expliquer le projet sera organisée après recensement des personnes intéressées.

Contact : henriette.prudhomme@saint-yvi.bzh

06 50 53 31 31

Le saviez-vous ? Un CCAS peut recevoir des dons de particuliers, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

N'hésitez pas à soutenir les actions du Centre Communal d'Action Sociale en téléchargeant le dépliant sur le lien www.saint-yvi.bzh/don-ccas-particulier



Associations

La vie associative a été bouleversée par les dispositifs mis en place pour la sécurité sanitaire. Malgré tout certaines activités ont pu reprendre avec des protocoles sévères mais nécessaires. Nous souhaitons assurer les associations de notre soutien.

HIP-HOP Festival

Fin octobre, **Elsy Musik** accueillait le **Culture Hip Hop festival** (organisé par la **Hip hop new School**) à Saint-Yvi, avec 3 manifestations :

La projection du documentaire **_Giveback_**, le 17 octobre. Les réalisateurs ont filmé leurs rencontres avec des rappeurs américains (maintenant quadra- ou quinquagénaires) engagés dans une démarche de transmission auprès de la jeune génération. Les échanges, à l'issue de la projection ont été passionnants dans la mesure où un parallèle pouvait être fait avec ce qui se passe en Bretagne avec les musiques et les danses traditionnelles.

Le lendemain, la compagnie de danse quimpéroise **Takoda** a ravi le public venu nombreux (plus de 70 personnes) découvrir les jeunes talents locaux !

Enfin, un **stage d'initiation** était proposé du 26 au 28 octobre, avec **BBoy Haiper**, l'une des têtes d'affiche les plus attendues de l'édition 2020 du festival. Ce jeune danseur algérien, sélectionné pour l'émission La France a un incroyable talent, use de son talent comme d'une arme contre le handicap... Et contre les préjugés. Le stage n'a malheureusement pas fait le plein en raison de la crise sanitaire qui se dégradait fortement à ce moment. Quatre enfants, âgés de 7 à 12 ans, ont participé avec beaucoup de plaisir et ont pu bénéficier des conseils du danseur. Antoine, un des jeunes stagiaires, a trouvé ça "vraiment super" et s'entraîne encore de temps en temps à enchaîner des figures acrobatiques chez lui.



Un temps fort autour du hip hop, qui a pu se dérouler grâce à la mise à disposition de salle à la maison des associations par la commune de Saint-Yvi, et la participation des bénévoles de l'association Elsy Musik pour la mise en place de la salle, l'accueil des artistes et du public lors des différentes manifestations.



Le forum des associations a été maintenu en septembre

L'exposition de la **Fête de la science** a pu se tenir en Octobre avec la visite des scolaires et la conférence de l'astrophotographe Laurent Laveder sur « **Le ciel vu de la Terre** »

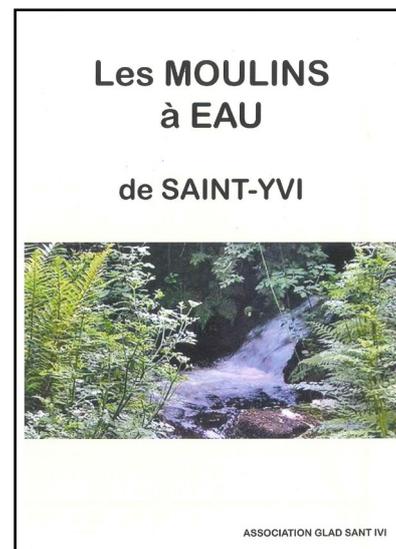


Jean-Noël Guillou, Marie-Jo Le Bec et Françoise Bideau continuent leurs recherches conscients qu'il reste encore beaucoup de choses à découvrir et à transmettre.

Créée en 2017, l'association Glad Sant Ivi œuvre pour la recherche et la transmission du patrimoine et de l'histoire locale. Une petite vingtaine de membres travaillent sur différentes thématiques selon leurs affinités : photos anciennes, langue et culture bretonnes, généalogie, histoire du patrimoine bâti ou naturel, sports saint-yviens.

L'un de ces ateliers vient d'éditer un **livret sur les moulins à eau de la commune**, à la suite de deux ans de recherches et d'enquêtes. Quatre moulins ont été recensés, dont il ne reste que peu de traces à ce jour : Hilbars, Kerguinou, Méneec et Toulgoat, le seul un tant soit peu préservé.

Les « enquêteurs » ont fouillé les archives départementales afin de retrouver la trace de ce patrimoine disparu et rassembler tous les pièces possibles retraçant son histoire : cadastre, attestations de propriété, articles de presse, documents divers... Ils ont poursuivi par la généalogie des meuniers et la recherche de leurs descendants. Ce livret est donc un condensé de l'histoire de ces moulins mais aussi de leurs occupants, de leurs usages, caractéristiques et fonctionnements (en vente au prix de 5 € dans les commerces du bourg).



« Des projets à foison »

D'autres projets sont en cours d'élaboration ou de réflexion comme des recherches à Toulgoat et son manoir, un livret recensant les fouilles et découvertes archéologiques menées à Saint-Yvi, une étude sur les voies romaines et les anciens chemins ; la classification et la toponymie des lieux-dits, l'histoire de l'AS Saint-Yvi et du cyclisme local, un inventaire des papillons. En parallèle, la section Apero-Brezhoneg se réunit mensuellement pour échanger en breton et promouvoir la langue et la culture.

Glad lance un appel à tous les Saint-Yviens, que ce soit ponctuellement pour partager photos, souvenirs, anecdotes, pour intégrer l'association, pour collaborer aux ateliers en cours ou même apporter de nouveaux projets. **Contact** - Georges Guillou : **06 70 34 52 84**



TREC

Création de l'association **TREC Trail Randonnée En Cornouaille Saint-Yvi** qui a pour but de rassembler des adeptes et amateurs de course à pied et de marche de la ville de Saint-Yvi et de ses alentours, afin de pratiquer en groupe ce sport dans un contexte de loisirs, voire de préparation à certaines compétitions de course pédestre et de trail.

Plus d'information sur le facebook TREC ou par mail trec29140@gmail.com

Formation BAFA

Qu'est ce que le BAFA ?

Le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme non professionnel qui permet d'exercer la fonction d'animateur dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs tels que les colonies de vacances et les accueils de loisirs sans hébergement.

Quels sont les rôles des animateurs ?

- Assurer la sécurité physique et mentale des mineurs.
- Participer à l'accueil, à la communication pour développer les relations entre les différents acteurs.
- Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif coordonné par le Conseil Municipal.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets et participer à la vie locale.

À partir de quel âge ?

Il faut être âgé d'au moins 17 ans le premier jour de la session de formation. Cependant l'inscription administrative est autorisée 3 mois avant.

Coût :

Le coût de la formation au BAFA est d'environ 1000€. Des aides sont disponibles pour la financer.

Aides :

Par la CAF, la Région, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ou par certains comités d'entreprises.

Prise en charge de la formation à Saint-Yvi :

À Saint-Yvi, deux formations sont prises en charge chaque année à hauteur de 700€ chacune grâce aux conventions. En contrepartie les bénéficiaires doivent faire leurs stages pratiques au sein de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) de Saint-Yvi

et s'engagent à travailler pour la structure durant 1 mois, l'année qui suit.

Les jeunes Saint-Yviens non retenus au titre de ces conventions peuvent être financés à hauteur de 350€ les 14 jours de stage pratique.

Étapes de la formation sous 30 mois :

- 1) Une session de formation générale, qui permet d'acquérir les fondamentaux pour assurer les fonctions précitées d'une durée de 8 jours.
- 2) Un stage pratique (de 14 jours minimum), qui permet la mise en œuvre et l'expérimentation doit être réalisé dans les 18 mois suivant le premier stage.
- 3) Une session d'approfondissement ou de qualification, qui permet de compléter et d'analyser les acquis de la formation.



PRÉSENTATION DES ANIMATEURS BAFA ÉTÉ 2020 SUR LA COMMUNE :

Enora, 18 ans

Enora désire devenir institutrice, elle a passé son BAFA afin d'être auprès des enfants et de participer à des séjours sous tentes à thématiques. Elle reviendra travailler au centre l'année prochaine avec des projets pour chacun...

Pierre, 18 ans

Plus jeune, il a aimé fréquenter l'ALSH et l'espace jeunes ; il a souhaité à son tour s'investir auprès des enfants de la commune pour développer des activités manuelles...

Passerelle ALSH/espace jeunes

Depuis le début de l'été 2020, les enfants de 10 ans de la commune ont la possibilité de choisir entre l'ALSH et l'espace jeunes. Certains enfants se sentaient « trop grands » pour fréquenter encore l'ALSH mais n'avaient pas la possibilité d'intégrer l'espace jeunes car il était ouvert aux 11-17 ans.

Nous avons souhaité prendre un nouveau virage à l'espace jeunes, en changeant la tranche d'âge (10-

15 ans, avec une tolérance pour les 16-17 ans qui souhaitent s'investir dans les projets de la structure). Cela a permis à certains « 10 ans » d'intégrer l'espace jeunes tandis que d'autres ont souhaité rester à l'ALSH (pour des raisons pratiques pour les parents ou d'amitiés).

Cette passerelle, s'est également faite grâce aux séjours d'été. Les différents groupes ont pu se croiser pendant la période estivale car les séjours ont été réadaptés à la situation sanitaire sur le site de Carn Grand.

Bruit

La **gêne due au bruit** est très souvent ressentie comme une nuisance troublant la qualité de vie.

A Saint-Yvi nous suivons l'arrêté préfectoral n° 2012-0244 du 1er mars 2012 permet de régler les bruits de voisinage dans le département du Finistère. Il concerne notamment les bruits dans les lieux publics et accessibles au public, ceux issus des activités professionnelles, agricoles, des activités de loisirs ou sportives, les bruits de chantier et des propriétés privées.

Pour les bruits dans les propriétés privées, nous vous rappelons que les **activités domestiques de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants** ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

En cas de gêne occasionnée et répétée, la meilleure solution est le dialogue.

Il est toujours préférable d'essayer de régler les problèmes à l'amiable. Un service de conciliation de justice, si les problèmes persistent, est à votre disposition sur Rosporden au 02 98 66 96 50



Feux

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et arbustes et résidus de débroussaillage) est strictement interdit.

Vous pouvez les déposer dans les déchetteries du territoire (Elliant, Concarneau, Trégunc) ou les utiliser soit en paillage, soit en compost s'ils sont biodégradables (c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps).

Animaux

Quelques recommandations aux **propriétaires de chiens** : il est demandé de tenir les chiens en laisse afin de respecter la tranquillité du voisinage et surtout de ramasser leurs déjections. Le nécessaire est à votre disposition sur la Commune pour ramasser les déjections de vos animaux. Merci de vous en servir !! Si cela portait réellement bonheur nous serions au courant et nous sauterions dedans !

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.



Déchets

Il est constaté régulièrement des rassemblements de personnes sur les parkings devant la salle des sports et du restaurant scolaire en soirée avec des **dépôts sauvages de bouteilles en verre** (cassées) ou de déchets en tous genres, notamment les **masques de protection** qui doivent être jetés aux ordures (et non au tri sélectif) dans des sacs fermés..

Les **agents communaux interviennent au quotidien** pour ramasser ces déchets alors que des poubelles et des containers à verre sont à disposition aux alentours des lieux. Pour le bien-être de tous les administrés et afin de se balader en toute sécurité, il est indispensable de respecter le paysage et les lieux.

Afin d'éviter les **dépôts sauvages d'ordures ménagères**, nous vous conseillons de ramasser vos bacs de collecte après le passage du camion, surtout près de l'église...



@Au Cœur de Saint-Yvi



Site Internet www.saint-yvi.bzh

Appli smartphone

The advertisement shows two smartphones displaying the Saint-Yvi app interface. The app screen includes a header with the Saint-Yvi logo and a notification for a handball match: 'HANDBALL Samedi 04/02 Nationale 3 ROZ HAND DU 29 Lesneven Le Folgoët 21h15 à'. Below the header are four main sections: 'Ma mairie' (red), 'Démarches' (green), 'Saint Yvi Ensoleillé 5°' (blue weather section), and 'Météo' (light blue). At the bottom are 'Guide pratique' (teal) and 'Signalements' (dark blue).

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE**

Available on the iPhone **App Store** **Google play**

Inscrivez-vous à la newsletter



Mairie de Saint-Yvi
Ti Kêr Sant Ivi
29140 Saint-Yvi
02 98 94 72 11
Email



Charte Ya d'ar
brezhoneg

Newsletter

Vous souhaitez vous abonner à notre
lettre d'informations, enregistrez-vous !

Email

S'enregistrer